

INTRODUCTION

La gratuité de l'enseignement secondaire apparaît comme un moment important de l'évolution du système éducatif secondaire. Elle sous-tend implicitement une démocratisation du système et un accès facilité à toute une population scolaire. Qu'en a-t-il été réellement ? Les étapes du processus de gratuité scolaire ont-elles modifié le recrutement des classes de lycées et collèges ? Telles sont les questions à l'origine de notre recherche.

L'intérêt porté à l'évolution du système d'enseignement depuis la révolution a été traité par de nombreux auteurs, mais paradoxalement, le développement de l'enseignement secondaire dans l'entre-deux-guerres, et plus particulièrement la manière d'y accéder, n'a pas fait l'objet d'une recherche systématique et approfondie. Exceptés les ouvrages généraux qui abordent la gratuité de l'enseignement secondaire et la croissance des effectifs comme une étape évidente du développement de l'enseignement, les recherches effectuées ces dernières années portent sur d'autres thèmes. L'enseignement primaire y tient une place importante avant et après les lois Ferry. Christian Nique ¹ montre l'enjeu majeur de l'État à diriger le peuple par l'instruction, dispensée par l'école publique, outil de régulation sociale dont il ne se dessaisira plus. Les instituteurs, et plus particulièrement ceux de la III^e République ², ont entre leurs mains les clés d'un monde renouvelé. Conscients des traces profondes que laisse l'école dans les intelligences et les sensibilités, l'alphabétisation ³ est l'élément déterminant de toute instruction. L'École, avant la seconde guerre mondiale, est le lieu où on s'initie à la liberté et à l'égalité démocratiques, où on travaille à un monde nouveau. Après la seconde guerre mondiale, du fait de l'explosion scolaire ⁴ dans les enseignements du second degré, cours complémentaires et enseignement secondaire, les recherches se dirigeront vers les conséquences d'une telle croissance de la scolarisation et sur la démocratisation du recrutement des différentes études ⁵. Devenue lieu de concurrence entre classes sociales, l'École sera le thème de recherche de sociologues comme Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron ⁶ ou Raymond Boudon ⁷. Dans l'entre-deux-guerres, la scolarisation dans

l'enseignement secondaire ne sera évoquée succinctement que par Viviane Isambert-Jamati ⁸, dont les travaux portent sur l'adéquation des discours et l'évolution de la société et de son enseignement, et plus particulièrement par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulié ⁹ qui traitent du développement de la scolarisation prolongée des garçons et jeunes filles au-delà du certificat d'études dans les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires. L'accès à l'enseignement secondaire dans l'entre-deux-guerres, au-delà de la simple étude des statistiques nationales, restait une zone d'ombre.

Jusqu'en 1918, l'institution scolaire reproduit la division de la société et juxtapose deux écoles, l'école des notables et l'école du peuple. L'école des notables, avec l'enseignement secondaire, accueille les enfants des classes bourgeoises de la section enfantine aux classes terminales, que sanctionne le baccalauréat. L'école du peuple, avec l'enseignement primaire, accueille tous les autres enfants de la section maternelle à la classe du certificat d'études primaires. Certains d'entre eux poursuivent leurs études dans les cours complémentaires (C.C.), les écoles primaires supérieures (E.P.S.) ou les écoles pratiques de commerce et d'industrie (E.P.C.I.). Cet enseignement non obligatoire est sanctionné par le brevet d'études primaires supérieures (B.E.P.S.), le brevet élémentaire (B.E.), et pour de rares E.P.S., le brevet supérieur (B.S.). La première est payante, la seconde gratuite, mais d'autres barrières interdisent l'enseignement secondaire aux enfants du peuple : d'une part l'accès en sixième se fait à 10 ans, alors que le certificat d'études s'obtient à 12 ans ; d'autre part la scolarité dans l'enseignement secondaire dure sept ans, la seule sanction étant le baccalauréat. Ce n'est qu'après 1918 que la situation de l'enseignement secondaire évolue. Le conflit, par le brassage des soldats du Front a mis en évidence l'égalité fondamentale des individus, intellectuels comme manuels. Le Cartel des gauches arrivé au pouvoir va tenter de concrétiser les idées d'école unique jusqu'ici formulées par quelques universitaires anciens combattants ¹⁰.

Sans parler de démocratisation (aucun nouvel établissement, lycée ou collège, n'a été ouvert ; les effectifs de l'enseignement secondaire sont d'une remarquable stabilité alors que ceux des E.P.S. et des C.C. doublent tous les vingt ans), une organisation démocratique se met en place : identification des petites classes de l'enseignement secondaire à celles de l'enseignement primaire, réforme du système des bourses par un concours commun à l'enseignement primaire et secondaire, gratuité de l'externat simple de l'enseignement secondaire, mise en place à titre expérimental des classes d'orientation. À la veille de la seconde guerre mondiale, si l'école des notables et l'école du peuple subsistent toujours, les piliers de l'enseignement actuel sont mis en place, sinon dans les faits, tout au moins dans certains courants de pensée.

L'ensemble de nos recherches est principalement consacré à l'enseignement secondaire des garçons, mais pas uniquement, et suit un fil directeur qui nous mènera d'un système payant à un système gratuit, via le palliatif de la gratuité et la gratuité partielle. Jusqu'en 1930, l'enseignement secondaire n'est accessible qu'en contrepartie d'une rétribution scolaire, établie en fonction du régime choisi.

L'externat simple est aussi payant, mais à charge uniquement d'un tiers pour les familles, les deux tiers restant pour l'État. Suivant le type d'établissement, lycée de chef-lieu ou de province, lycée ou collège, la rétribution scolaire variait. Dès 1925, le système des bourses, à l'origine établi pour chaque ordre (primaire et secondaire), est modifié pour devenir un examen unique aux enseignements primaire et secondaire. En 1928, le premier cycle des établissements géminés ¹¹ devient gratuit, suivi l'année suivante par l'ensemble des classes. En 1930, la rétribution scolaire pour l'externat simple est supprimée dans les classes de 6^e de tous les établissements secondaires publics. Par le biais des lois de finances, en trois ans, l'ensemble des classes secondaires, à l'exception des classes élémentaires et des classes préparatoires, devient gratuit. Ces mesures de gratuité sont prises parallèlement à la reprise démographique de l'après guerre et vont gonfler rapidement les classes de 6^e et 5^e. Devant cet afflux d'élèves "non contrôlé", on établit un examen d'entrée en sixième en 1933. Comme le souligne si judicieusement Antoine Prost ¹², à l'arbitraire d'un obstacle financier, s'est substituée une exigence scolaire, reconstituant ainsi sous une autre forme, la "barrière" à l'enseignement secondaire.

Pendant la période considérée, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'Académie de Lille ¹³ au sein de laquelle nous puiserons nos exemples au travers d'établissements secondaires diversifiés. L'un des intérêts de notre recherche réside dans l'historique de la carte scolaire académique. Cette académie présente une très forte hétérogénéité départementale. Le département du Nord est proche de la représentation nationale, celui du Pas-de-Calais apparaît fortement sous-scolarisé du fait du nombre important de ses établissements libres. Le nombre d'établissements géminés est nettement supérieur à celui des autres académies ; la présence d'E.P.S. de garçons est supérieure à la moyenne nationale.

Le plan de l'ensemble s'articule de lui-même autour des différentes mesures menant à la gratuité et se présente sous forme d'une périodisation définie ainsi : 1918-1924, le système établi et son fonctionnement ; 1924-1930, le palliatif de la gratuité et les mesures de gratuité partielles ; 1930-1938, la gratuité, ses conséquences. L'année 1924 représente le moment d'application de la première mesure palliative avec l'accès gratuit aux classes élémentaires des lycées et collèges sous certaines conditions ; l'année 1930 voit l'application de la loi de finances sur la gratuité de l'externat simple dans les classes de 6^e de tous les établissements secondaires.

Trois thèmes sont développés dans notre recherche et illustrent les différents moments de notre périodisation : le fonctionnement d'ensemble du système d'enseignement ; la politique scolaire appliquée pendant ces vingt ans ; l'accès à l'enseignement secondaire. Nous étudierons dans un premier thème l'évolution des établissements secondaires entre 1918 et 1939. Ces derniers sont implantés dans un environnement où les contraintes géographiques, économiques, politiques influent sur les processus de scolarisation. Par un choix particulier d'établissements, nous montrerons les différents aspects de cette scolarisation. Le second thème concerne la politique scolaire nationale mise en œuvre pendant cette période et ses applications académiques. La mise en place de ces mesures démocratiques devait attirer vers l'enseignement secondaire un public nouveau, une élite qui jusque-là restait dans l'enseignement primaire. Nous étudierons donc, sur une population d'élèves susceptibles d'entrer dans l'enseignement secondaire, les choix opérés par ces derniers, et essayerons d'en comprendre les raisons. Enfin, dans un troisième et dernier thème, nous nous intéresserons à l'accès à l'enseignement secondaire, essentiellement dans les classes de 6^e. La politique scolaire mise en œuvre dans l'entre-deux-guerres rend momentanément les lycées et collèges plus accessibles à des enfants en plus grand nombre et issus de milieux sociaux différents. Avant et après la mise en place de la gratuité, nous établirons donc les taux de scolarisation dans les classes de sixième des différents départements de l'Académie de Lille et tenterons de savoir s'il y a eu mobilité sociale ascendante.